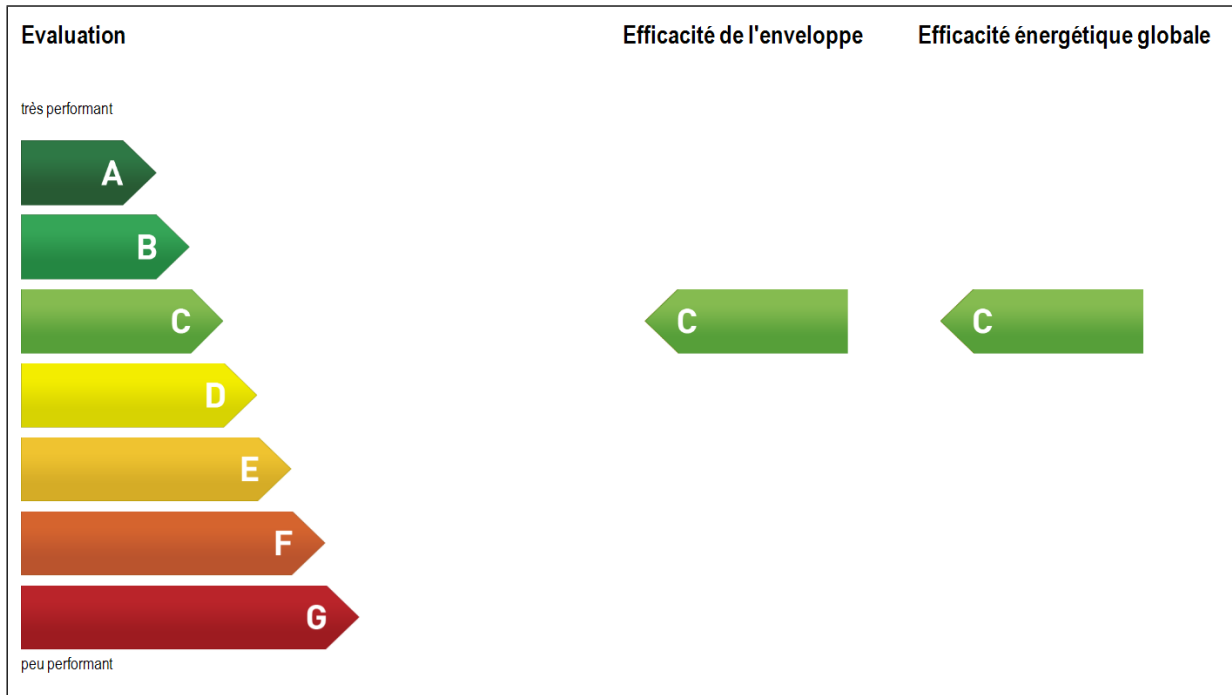
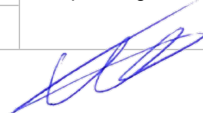


CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB®



Catégorie de bâtiment:	Habitat individuel	 VD-00033911.01
Année de construction:	2005	
Nom de projet/Adresse:	Chemin du Sétif 33 1269 Bassins	
N° EGID:	190063614_0	



Données (valeurs calculées, Qh,eff)		Authentification	
Efficacité de l'enveloppe:	66 kWh/(m²a)	Date d'établissement:	13.10.2022
Efficacité énergétique globale:	106 kWh/(m²a)	Émetteur (expert): Francisco De Sousa Caselhos Ingénieur conseil - Expert CECB Rte de Suisse 97 1290 Versoix	
Equivalent-CO2:	8 kg/(m²a)		
Consommation mesurée (basée sur des valeurs moyennes)			
Chauffage:	n.c. X kWh/a	Tampon, signature: 	
Eau chaude:	n.c. X kWh/a		
Énergie auxiliaire et ménagère:	n.c. X kWh/a		



078 801 03 10



Description du bâtiment

Généralités		Valeurs U [W/(m²K)]			Producteur de chaleur		Degré de couverture / rendement		
Total de la surface de référence énergétique [m²]	253		Contre extérieur ou enterré ≤ 2 m	Contre espace non chauffé ou enterré > 2 m		Chauffage	Eau chaude sanitaire	Année de construction	
Nombre d'appartements	1				Pompe à chaleur, air-eau	100 % / 3.0	100 % / 2.5	2021	
Nombre moyen de pièces	≥ 6								
Étages entiers	3	Toits/plafonds	0.28	-					
Facteur d'enveloppe	1.75	Murs	0.45	1.5					
Station météo		Sols	0.30	0.40					
Payerne		Fenêtres et portes	1.4	-					
Affectation du bâtiment (Surface de référence énergétique [m²])					Puissance thermique spécifique [W/m²]				
Habitat individuel (253)					Puissance thermique spéc. *		30		
Installations de ventilation	VIAE [m³/(hm²)] Débit d'air neuf thermiquement actif	Production d'électricité	Puissance [kWc]	Gain [kWh/a]	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²a)]		Valeur-limite	Valeur-cible	
Ventilation par fenêtres, enveloppe étanche	0.70	Inst. PV effect Inst. PV prise en c.	-	-	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment (SIA 380/1:2009)		46	37	
Hotte aspirante	Standard	Installation CCF			Efficacité énergétique globale (SIA CT 2031/CECB)		105		
Extraction air vicié Salle de bains/WC	Standard								

PC = producteur de chaleur, ECS = eau chaude sanitaire, PV = photovoltaïque, kWc = puissance crête, CCF = couplage chaleur-force, prise en c. = prise en compte

* La puissance thermique spécifique P_h représente une valeur d'optimisation uniquement, et ne sert pas au dimensionnement, même approximatif.

Évaluation

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment

C

L'enveloppe du bâtiment présente une isolation thermique satisfaisante qui ne respecte toutefois pas les exigences actuelles pour les nouvelles constructions.

Efficacité énergétique globale

C

L'efficacité énergétique globale est convenable. Le besoin pondéré (chauffage, ECS, électricité) dépasse légèrement celui des nouvelles constructions.

Enveloppe du bâtiment

	Intact	Légèrement usé	Usé
Très bon			
Bon	Sol, Fe		
Moyen	Mu, To, Sol c. n-c.		
Insuffisant	Mu c. n-c.		

Technique du bâtiment

	Chauffage	Eau chaude	Électricité
Très bon			
Bon			
Moyen			
Insuffisant			

Les éléments de construction et les composants des installations techniques sont répartis en quatre groupes en fonction de leur qualité du point de vue de l'énergie. En outre, l'état général des éléments (intact, légèrement usé, usé) aide à décider si une amélioration est réalisable et en vaut la peine. Légende: To, Mu, Sol = toiture/plafond, murs, Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain, Fe = fenêtres ext., Pl c. n-c., Mu c. n-c., Sol c. n-c. = Plafond, Mur, Sol contre non-chauffé ou > 2 m contre terrain

Indications en vue d'une éventuelle rénovation

Enveloppe du bâtiment

- Murs Extérieurs: Aucune mesure nécessaire pour le moment. Concernant la partie existante, des mesures au niveau de l'isolation des murs extérieur sont recommandées à long terme.
- Toits: Aucune mesure nécessaire pour le moment. Concernant la partie existante, des mesures au niveau de l'isolation des toits sont recommandées à long terme.
- Sols: Malgré la bonne performance thermique des sols, des mesures au niveau de l'isolation sont à envisager à long terme. Des mesures au niveau de l'isolation des autres sols sont recommandées.
- Fenêtres: Pour la partie existante, le remplacement des fenêtres n'est pas prioritaire, toutefois, leurs performances thermiques sont en deçà des standards actuels. Les fenêtres concernant la partie neuve ont une bonne performance

Installations techniques

- Chauffage: La pompe à chaleur et son efficacité énergétique correspondent à l'état actuel de la technique.
- Eau chaude sanitaire: Le chauffe-eau et son efficacité énergétique ne correspondent plus tout à fait à l'état actuel de la technique. La mise en place de panneaux thermiques est recommandée.
- Autres appareils électriques: L'efficacité énergétique de l'ensemble des appareils électriques est moyenne. La mise en place de panneaux photovoltaïques est recommandé et peut être rentable.

Dispositions à prendre et recommandations

- Enveloppe du bâtiment:** Les parois extérieures présentent une isolation thermique qui peut être amélioré à long terme. Une façade compacte ou ventilée y remédierait. Si, pour des raisons architecturales ou de protection des monuments, il est impossible de poser une isolation extérieure, il est recommandé de recourir à une isolation intérieure; mais cette solution présuppose des études de physique du bâtiment. Dans tous les cas, une isolation améliore le confort. Le toit présente en général une isolation thermique moyenne. Aucune mesure n'est nécessaire à long terme. Le plafond du sous-sol présente une isolation suffisante mais qui peut être renforcée. Il est facile d'isoler après-coup le plafond du sous-sol. L'accès aux installations techniques comme les conduites d'eau, les conduites électriques ou les boîtes de dérivation doit être assuré. Du fait de l'isolation, la température au sous-sol va diminuer, ce qui impliquera d'aérer régulièrement si l'humidité est élevée. La porte d'accès au sous-sol devrait être étanche pour éviter les courants d'air.
- Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment:** L'enveloppe du bâtiment est étanche et la ventilation est assurée manuellement par les fenêtres.
- Chauffage:** La pompe à chaleur correspond à l'état actuel de la technique.
Si l'enveloppe du bâtiment n'a pas une très bonne isolation, il est recommandé d'améliorer celle-ci au cours des prochaines années. Ainsi, le coefficient de performance de la PAC sera amélioré et, lors de son remplacement ultérieur, la puissance correspondante pourra être réduite.
- Eau chaude sanitaire:** Le mode de production de l'eau chaude sanitaire peut être amélioré en installant des panneaux thermiques en toiture. Le raccordement du lave-linge et du lave-vaisselle à l'eau chaude est conseillé (seulement si appareils compatibles). Les conduites d'eau chaude sont à isoler et, le cas échéant, la circulation doit être dotée d'une horloge. Veillez à favoriser l'achat d'appareils économes en eau et en énergie (classe énergétique A).
- Autres appareils électriques:** La plupart des appareils électriques a une efficacité énergétique convenable. Chaque appareil est à examiner. Un éclairage et des appareils dégageant de la chaleur sous n'importe quelle forme consomment beaucoup d'électricité. L'utilisation de lampes avec étiquette énergétique de la classe A, des appareils plus performants pour les réfrigérateurs et les machines à laver permet d'économiser de l'énergie et est rentable sur la durée de vie de ces appareils. De même, des appareils qui restent en mode veille 24 h sur 24 consomment inutilement de l'électricité. À l'aide de blocs multiprises avec interrupteur, il est très simple d'éviter cette consommation.
- Comportement de l'occupant:** Le CECB donne une évaluation de l'état du bâtiment dans des conditions d'utilisation et d'occupation standard. C'est pourquoi la consommation effective d'énergie, qui dépend beaucoup du comportement de l'occupant, peut être très différente des données chiffrées du CECB. Les recommandations du document CECB ne concernent donc que le corps du bâtiment et ses installations techniques. Pourtant, un comportement en accord avec la problématique énergétique est l'une des mesures les plus efficaces et les plus rentables que l'on puisse prendre. En particulier, en apportant tout le soin nécessaire à l'aération et en abaissant la température des locaux en hiver, on économise énormément.
- Revalorisation:** Une rénovation énergétique est une occasion unique d'améliorer à long terme le confort et la valeur d'un bâtiment. On peut créer des surfaces habitables supplémentaires par des aménagements ou des extensions; on peut aussi fusionner des pièces ou agrandir des balcons. Il est pertinent d'optimiser le confort et le maintien de la valeur à long terme. Une modernisation Minergie est à envisager.

LE CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS (CECB®)

Renseignements généraux

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) permet de déterminer la qualité énergétique des bâtiments d'habitation, administratifs, scolaires peu complexes, de restauration ou de commerce. Il contient également des indications sur les améliorations techniques possibles en matière d'énergie. Les résultats sont obtenus par un procédé simplifié utilisant des estimations. Les indications du CECB® ne peuvent en aucun cas donner lieu à des prétentions en matière de responsabilité civile. Le CECB® est établi par la méthode de l'évaluation hybride décrite dans le Cahier technique 2031 de la SIA. L'énergie est pondérée par les facteurs de pondération nationaux.

Que dit le CECB® et à quoi sert-il?

Le CECB® indique de combien d'énergie un bâtiment a besoin en conditions normales d'exploitation. Ce besoin est illustré par une étiquette énergétique et ses classes A à G.

Le CECB® caractérise un bâtiment, et non son utilisation; il peut donc y avoir des écarts entre les besoins mentionnés et les consommations effectives, en fonction du comportement des habitants.

Le CECB® apporte une information transparente dans les transactions immobilières et les relations avec les locataires; tout le monde est au clair sur le confort et la facture énergétique à venir. En outre, le CECB® sert de base à l'étude des améliorations énergétiques possibles du bâtiment.

- L'efficacité énergétique globale se rapporte aux besoins pour le chauffage, la préparation d'eau chaude et l'utilisation des appareils et luminaires. Elle prend en compte l'efficacité et le rendement de toutes les installations. Les agents énergétiques utilisés sont pondérés par des facteurs prédéterminés: 2 pour l'électricité, 1 pour le mazout, 0,5 pour le bois et 0 pour la chaleur solaire, qui ne compte donc pas dans le total.

Que signifient les classes de l'étiquette énergétique?

L'étiquette énergétique figure, avec ses classes A à G, sur la couverture du document CECB®. L'évaluation de l'efficacité énergétique du bâtiment qu'elle permet est double:

- L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment indique la qualité de la protection thermique, autrement dit les performances isolantes des fenêtres et de l'isolation des murs, de la toiture et du plancher.
L'efficacité de l'enveloppe détermine les besoins en chauffage du bâtiment.

Minergie

Minergie et CECB utilisent les mêmes méthodes pour calculer les indices énergétiques. Un CECB permet de classer un bâtiment sur une échelle de A à G. Les trois standards Minergie, définissent des indices énergétiques maximaux et imposent le respect d'exigences supplémentaires, telle que le renouvellement d'air automatique, l'autoproduction d'électricité, le monitoring ou une excellente protection thermique estivale. Les bâtiments neufs Minergie sont systématiquement au minimum en catégorie B / B, Minergie-P en catégorie A / B et Minergie-A en catégorie B / A. Cependant, l'inverse n'est pas vrai: les bâtiments avec une bonne classification CECB ne sont pas équivalents à un bâtiment certifié Minergie.
www.minergie.ch

Principales caractéristiques des classes CECB®

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment		Efficacité énergétique globale	
A	Excellente isolation thermique, bien au-delà des exigences pour un bâtiment neuf.	Excellente isolation thermique. Production de chaleur et d'eau chaude à haute performance énergétique. Appareillages à faible consommation.	
B	Isolation thermique performante, correspondant aux exigences pour un bâtiment neuf.	Standard des nouvelles constructions en matière d'enveloppe et d'installations techniques.	
C	Enveloppe du bâtiment qui correspond au standard du début des années 2000, ou qui a subi une réhabilitation complète récente.	Bâtiment récemment rénové dans son intégralité (enveloppe et installations techniques), ou construit au début des années 2000.	
D	Enveloppe du bâtiment correspondant au standard élevé des années 1990, ou qui a bénéficié d'une rénovation partielle. Des interventions ciblées permettraient d'obtenir une enveloppe performante.	Bâtiment aux performances énergétiques correspondant aux années 1980-1990, ou dont l'enveloppe et/ou les installations techniques ont été partiellement assainis.	
E	Enveloppe qui correspond au standard minimum des années 1990, ou dont seuls certains éléments d'enveloppes ont été rénovés.	Bâtiment aux performances énergétiques correspondant aux années 1980.	
F	Bâtiment faiblement isolé, sans rénovation majeure de l'enveloppe.	Bâtiment énergétiquement peu efficace. Grand potentiel d'assainissement. Viser en priorité l'isolation complète de l'enveloppe, puis le remplacement des installations techniques.	
G	Bâtiment très peu isolé.	Bâtiment énergivore, avec très fort potentiel d'assainissement tant de l'enveloppe que des installations techniques.	

Autres informations

Certaines banques octroient des bonus (ex. taux hypothécaires préférentiels) aux nouvelles constructions certifiées CECB de classe A/A. Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. www.endk.ch